



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Muret**

Muret, le

A l'attention de Mesdames et  
Messieurs les membres  
de la CSS Boussens,

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la Commission de Suivi de Site BOUSSENS qui aura lieu :

**Le vendredi 22 octobre 2021 à 14H30  
à la mairie de Boussens**

-----

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CSS du 4 novembre 2020 ;
- Bilans 2021 – Sociétés ANTARGAZ et BASF ;
- Bilan 2021 de l'inspection des installations classées ;
- Point d'avancement du PPRT ;
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le sous-préfet de Muret

Cécile LENGLET

Secrétariat des CSS  
DREAL Occitanie  
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de l'Ariège  
4 avenue Didier Daurat – CS 40331  
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES  
tél : 05 61 15 39 96  
mél : [css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)